EFFACER LA PALESTINE …
à TOUT PRIX !!!

Le lobby sioniste est partout pour effacer la Palestine. Il s'approprie la figure de Joséphine Baker et récemment celle de Gisèle Halimi interprétée par Charlotte Gainsbourg - soutien inconditionnel d'Israël - dans le film "l'affaire Marie-Claire".

Rappel : *En septembre 2025, Charlotte Gainsbourg a fait l'objet d'une vive attention médiatique après avoir signé une* ***tribune publiée dans Le Figaro*** *(aux côtés d'une vingtaine de personnalités dont Arthur et Yvan Attal). [1, 2]* ***Le contenu de la tribune :*** *Le texte demandait au président Emmanuel Macron de conditionner la reconnaissance officielle de l'État de Palestine à la libération des otages israéliens et au démantèlement du Hamas, estimant qu'une reconnaissance inconditionnelle représenterait une « victoire symbolique » pour le mouvement palestinien. [1, 2, 3]*

Le film ***L'Affaire Marie-Claire*** (sorti en salles le 4 novembre 2026) fait l'objet d'une vive **polémique autour du choix de Charlotte Gainsbourg pour incarner Gisèle Halimi** et d'un rejet par plusieurs figures et associations féministes. [1, 2]

Voici les principaux points de discorde qui entourent cette œuvre réalisée par Lauriane Escaffre et Yvo Muller

LE CASTING DE CHARLOTTE GAINSBOURG CONTESTÉ

- **Des prises de position jugées incompatibles.** Le fils de la défunte avocate, Serge Halimi, ainsi que plusieurs militantes ont critiqué l'illégitimité supposée de Charlotte Gainsbourg pour ce rôle. Ils pointent ses positions jugées trop conciliantes envers Israël, alors que Gisèle Halimi était une fervente défenseuse de la cause palestinienne et des luttes anticoloniales.

Des accusations de « whitewashing ». L'actrice franco-britannique s'est également vu reprocher de ne pas correspondre aux origines de l'avocate, née en Tunisie. Certains observateurs dénoncent un effacement de son identité méditerranéenne et de son engagement décolonial

Le rejet d'associations féministes historiques

- **Une tribune contre la « trahison » de son héritage.** L'association **Choisir la cause des femmes**, pourtant cofondée par Gisèle Halimi, a publiquement renié le film. Cette position a été relayée dans une tribune

publiée dans le journal Politis et signée par des personnalités comme Annie Ernaux, Rokhaya Diallo, Fatima Ouassak et Alice Coffin.
Le retrait du Planning familial. À la suite de débats internes, le Planning familial a également décidé de ne pas s'associer officiellement au film en tant que partenaire national, laissant toutefois ses antennes locales libres d'accompagner ou non les projections.

Les libertés prises avec l'histoire réelle

- **La fusion des deux procès.** Au-delà du volet politique, des critiques comme celles de Télérama soulignent des raccourcis historiques. Le film réunit toutes les prévenues lors d'une même audience à Bobigny, alors qu'il y a eu deux procès distincts en octobre et novembre 1972 (le premier à huis clos pour Marie-Claire, mineure, et le second pour les femmes majeures)

